



SIRS des Portes du Perche (Siren : 242852366)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Combres
Arrondissement	Nogent-le-Rotrou
Département	Eure-et-Loir
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	17/12/1998
Date d'effet	17/12/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. René ROUSSELLE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Combres
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	28480 COMBRES
Téléphone	02 37 29 57 96
Fax	02 37 29 57 96
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	1 924
Densité moyenne	23,34

Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 4 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
28	Combres (212801054)	554
28	Happonvilliers (212801922)	324
28	Montigny-le-Chartif (212802615)	604
28	Nonvilliers-Grandhoux (212802821)	442

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
28	CC Entre Beauce et Perche (200058360)	CC
28	CC Terres de Perche (200070167)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <p>- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire</p> <p><i>compétences obligatoires : - aménagement et ameublement des locaux - matériel pédagogique - construction de bâtiments - cour, préau et environnement des écoles</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>- Activités péri-scolaires</p> <p><i>compétences optionnelles : - restauration scolaire - organisation des garderies</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>Aménagement de l'espace</p> <p>- Transport scolaire</p> <p><i>compétence obligatoire : - Transport scolaire > Investissement et fonctionnement : Organisation et gestion d'un service de transport scolaire et périscolaire par délégation du Conseil Général</i></p> <p>Par substitution</p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)